

Direction Interministérielle du Numérique des Systèmes d'Information et de Communication de l'Etat



composée de 4 entités, est chargée de mettre en œuvre le volet numérique de la modernisation de l'Etat

LE SERVICE PERFORMANCE DES SERVICES NUMÉRIQUES

Piloter et sécuriser le système d'information de l'Etat

Le système d'information et de communication de l'Etat est composé de **l'ensemble des infrastructures et services logiciels informatiques** qui concourent aux missions des **12 ministères de l'Etat**



Il est placé sous la responsabilité opérationnelle de la **DINSIC**, au nom du Premier ministre.

Le SI de l'Etat représente une dépense de **3,6 Mds€/an*** dont environ **1,9 M€** pour la maintenance et l'investissements SI.



Pour répondre aux enjeux majeurs que sont la transformation numérique du SI de l'Etat et la maîtrise des coûts, la DINSIC porte 2 ambitions :

– Accroître la **maturité des pratiques** et l'**autonomie** des ministères dans la **maîtrise de leurs projets**

La DINSIC définit **1 cadre stratégique commun pour le développement du SI de l'Etat**

La DINSIC forme chaque année **plusieurs dizaines de directeurs de projets SI de l'Etat** à la conduite de projet, aux méthodes de développement agile, à la sécurité SI ou aux bonnes pratiques d'achats informatiques.



– **Sécuriser les projets sensibles** pour le gouvernement.

Depuis 2011, la DINSIC a évalué et sécurisé plus de **50 projets SI**, pour un montant d'investissements total de plus de **1,9 Md€**.

La DINSIC suit en permanence plus de **60 projets SI ministériels ou interministériels**

LE RIE (RÉSEAU INTERMINISTÉRIEL DE L'ÉTAT)

Limitier les risques liés aux cyber-attaques, faciliter les échanges de données interministériels et mutualiser les infrastructures

- Limitier les risques liés aux cyber-attaques** : un accès aux mêmes ressources pour les ministères via des interfaces uniques, jouissant d'une sécurité renforcée
- Faciliter les échanges de données interministériels** : une interconnexion maîtrisée et renforcée entre les ministères.
- Mutualiser les infrastructures** : une mise en commun des infrastructures, génératrice d'économies de fonctionnement significatives pour l'Etat.

Une quinzaine

de SI ministériels transportés



10 Gbit/s

Un coeur de réseau à 10 Gbits/s évolutif



12 000 km

de fibre optique



17 000 sites

en métropole et dans les DOM-COM



12 points

de collecte nationaux



LA MISSION ETALAB

Construire et piloter la stratégie globale de l'Etat en faveur de l'ouverture des données

La France poursuit l'ambition d'une action publique plus ouverte, plus transparente et plus efficace :

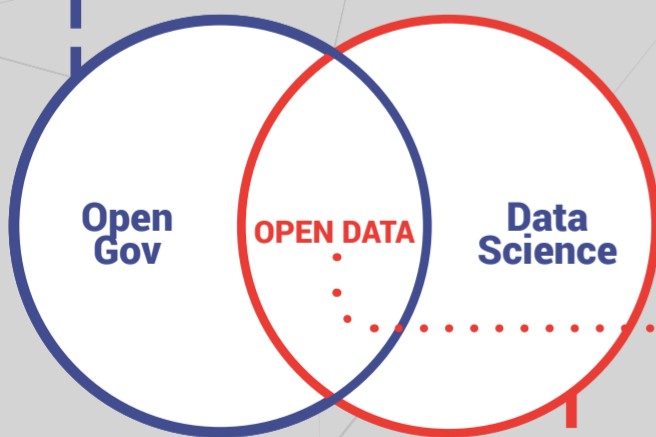
Construire la transparence et la confiance démocratique



Donner de nouveaux pouvoirs d'agir pour les citoyens



Faire entrer les pratiques du gouvernement dans l'ère de la révolution numérique



L'Etat partage les données qu'il produit ou reçoit dans le cadre de ses missions de service public :

- ✓ Accessibles à tous*
- ✓ En format ouvert
- ✓ Réutilisables librement et gratuitement

Sous l'édige de l'AGD, la mission Etalab contribue à :

Exploiter les données par l'application des data sciences



Animer un eco-système et soutenir les initiatives



Assurer l'accessibilité, la qualité et l'interopérabilité des données



*à l'exception des données personnelles, protégées par un secret ou soumises à la propriété intellectuelle.

LA MISSION DES INCUBATEURS DES SERVICES NUMÉRIQUES

Créer des services numériques en mode start-up

27 projets innovants

centrés sur les besoins des usagers

api.gouv.fr

Faciliter l'accès aux API publiques pour faire émerger de nouveaux services

inspire.data.gouv.fr

Partager, améliorer et réutiliser les données publiques

pix

Mesurer, développer et valoriser ses compétences numériques

le TAXI

Commander un taxi rapidement

open académie

Construire le lycée et le collège de demain